



La banque de l'UE 

Les Banques Populaires, les Caisses d'Epargne et le Crédit Coopératif, 1<sup>res</sup> banques en France à mettre en place avec la BEI une enveloppe de crédits bonifiés de 150 M€ pour les infrastructures sportives des collectivités locales.

Paris, le 30 mars 2022

**Cette nouvelle enveloppe, créée avec le concours de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), est une première en Europe. Elle vise à proposer aux collectivités locales et établissements publics en France des financements à taux bonifiés destinés à des projets compris entre 40 K€ et 25 M€ relatifs à la rénovation ou à l'extension d'infrastructures sportives.**

Le type de projets éligibles au financement est large. Il comprend, par exemple, des salles multisports et gymnases, des complexes aquatiques, des terrains d'entraînement de sports collectifs, des pistes d'athlétisme ou encore des équipements permettant l'accessibilité des sites sportifs par les transports publics et les transports non motorisés (stations de transports publics, garages à vélos, pistes cyclables situés sur les sites sportifs ou clairement reliés à ceux-ci, etc.).

Au moins un quart des financements de cette nouvelle enveloppe de crédits sera consacré à des projets répondant à un objectif d'Action Climatique : rénovation énergétique des bâtiments existants, production d'énergie renouvelable liée aux bâtiments ou développement d'infrastructures de transport bas-carbone.

Les Banques Populaires, les Caisses d'Epargne et le Crédit Coopératif s'appuieront sur les compétences et les connaissances de l'ANS (Agence nationale du sport), et de l'ANDES (Association nationale des élus en charge du sport) pour promouvoir cette solution innovante au service des collectivités territoriales et des territoires.

**Pour Christine Fabresse, directrice générale Banque de proximité et Assurance du Groupe BPCE :** *« Les Banques Populaires, les Caisses d'Epargne et le Crédit Coopératif démontrent à nouveau leur soutien et leur engagement dans les territoires auprès des collectivités locales. Grâce à leur partenariat de long terme avec la BEI et à cette enveloppe de crédits inédite d'un montant de 150 millions d'euros, les banques du Groupe BPCE vont pouvoir ainsi impulser la rénovation des infrastructures sportives et contribuer à l'héritage social et environnemental des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dont nous sommes partenaires premium. Ces prêts vont permettre de moderniser nos infrastructures avec des projets respectueux de l'environnement pour favoriser la pratique sportive de tous les Français dans les meilleures conditions et dans tous nos territoires ».*

**Pour Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI :** *« Les infrastructures sportives font partie des équipements essentiels mis à disposition des publics par les collectivités locales et la mise en place de financements dédiés à ces activités est une excellente nouvelle pour la France qui va accueillir en 2024 le plus grand événement sportif mondial. Ces moyens dégagés pour contribuer à la rénovation et à l'extension d'équipements sportifs existants s'inscrivent en outre dans une optique durable au cœur de l'action menée par la banque du climat pour financer la transition verte en Europe ».*

### À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 36 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking. La solidité financière du groupe est reconnue par quatre agences de notation financière, Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A, perspective stable), Fitch (A+, perspective négative) et R&I (A+, perspective stable).

### À propos de la BEI

La BEI est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne (UE) et ses actionnaires sont ses 27 États membres. Elle a pour mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale de ses territoires. Elle emprunte d'importants volumes de fonds sur les marchés des capitaux et les prête à des conditions très favorables pour soutenir des projets qui concourent à la réalisation des objectifs de l'UE. Banque du climat de l'Union Européenne, la BEI est l'un des principaux bailleurs de fond des investissements dans la transition vers un modèle de croissance plus sobre en carbone et durable. En 2021, plus des deux tiers de ses 9,2 milliards d'investissements en France sont allés à des projets contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique et ses effets.

---

### Contact presse Groupe BPCE

Fanny Kerecki :  
33 (0)1 40 39 68 21 / 33 (0)6 17 42 16 33  
[fanny.kerecki@bpce.fr](mailto:fanny.kerecki@bpce.fr)



### Contact presse BEI

Christophe Alix :  
+33 6 11 81 30 99  
[c.alix@eib.org](mailto:c.alix@eib.org)  
Service de presse :  
+352 4379-21000  
[press@eib.org](mailto:press@eib.org)

